

1 – SOUTENIR LES PRATIQUES EN MILIEU SCOLAIRE

Fiche action 1/6

Inciter et aider à "renaturer" les espaces extérieurs de l'établissement

Constat préliminaire/Note d'opportunité

L'altération globale des conditions de vie des espèces animales et végétales est en hausse entraînant la régression de certaines espèces et de populations animales et végétales.

La préservation de la biodiversité de proximité est une notion défendue depuis de nombreuses années et trouve, de plus en plus, un terrain d'émergence favorable auprès du public dans son ensemble.

Cette préservation est l'une des voies pour tenter de limiter la régression de la biodiversité qui nous entraîne vers une nouvelle crise d'extinction massive des espèces.

Or, l'école, le collège et le lycée sont des lieux dans lesquels les enfants passent plus de 6 heures par jour durant 9 mois et ceci pendant les plus importantes années de leur vie, à savoir celles des imprégnations, des apprentissages et des découvertes de leur entourage immédiat ; celles durant lesquelles les enfants construisent leur rapport à l'environnement naturel qui leur est familier.

Par ailleurs, on connaît l'intérêt dans un processus éducatif, d'emmener les enfants jusqu'à la mise en œuvre d'une action concrète en rapport avec le thème étudié. Or, les espaces extérieurs de l'établissement se prêtent la plupart du temps à la réalisation d'une petite ou grande action en faveur de la biodiversité : poser des nichoirs, planter une haie, "verdir" la cour de l'école...



Enjeu(x)

Créer un environnement quotidien ayant un niveau de biodiversité propice à rendre les usagers de l'établissement sensibles à la nature

Objectifs de l'action

- Améliorer le cadre de vie de l'établissement
- Créer un environnement sain sans produits chimiques, protégeant la santé des utilisateurs
- Créer une zone refuge pour la biodiversité
- Privilégier l'ouverture vers l'extérieur et échanger avec d'autres établissements
- Engager les élèves dans une action concrète en faveur de la biodiversité

Description générale de l'action

Aménager les espaces extérieurs d'un établissement scolaire (écoles, collèges, lycées, autres établissements de formation...)

Rendre l'établissement scolaire un lieu accueillant pour la faune et la flore sauvages par des aménagements : laisser des coins de pelouse non tondus, poser des nichoirs, semer des plantes mellifères, planter des arbustes,...

Public cible

Tous les établissements scolaires : écoles maternelle et primaire, collèges, lycées et universités.
Elèves, étudiants et enseignants de ces établissements

Niveau de territoire

Applicable à toute la région

Opérateurs potentiels

AREHN, CARDERE, la LPO, Le Conservatoire des sites naturels de Haute-Normandie, le Parc Naturel Régional, des associations d'éducation à la nature référencées par le collectif

Moyens à dégager

Un moyen d'information à diffuser auprès des enseignants, des conseillers pédagogiques, du rectorat
Intervention en termes de formation auprès des enseignants

Du temps de conseil et d'aide à la création des zones refuges et animation de ces zones (inventaire, suivi des espèces...) : une demi-journée avec chaque établissement

Du temps d'animations auprès des élèves et des étudiants dans les établissements : deux à trois demi-journées de chantier avec les élèves

Indicateur

10 établissements aménagés chaque année

Financier potentiel

Pour la partie travaux :

Commune pour les écoles

Département pour les collèges

Région pour les lycées

Pour la partie conseil, suivi, accompagnement :

Région, départements, DREAL

POINTS FORTS

Le caractère innovant

L'aspect participatif des usagers de l'établissement

La cohérence avec l'action des départements dans les collèges et de la Région dans les lycées

Dynamique avec/sans plan d'action - Engagement de l'action

